



## LE BEURRE, L'ARGENT DU BEURRE ET LE MANAGEMENT EN PICARDIE

Les réunions service par service sur la faisabilité de la mise en place des 4 jours viennent d'avoir lieu. Et le résultat est un véritable affront, une claque aux visages des services son et vidéo.

Vos homologues lillois avaient déjà plus d'effectifs et plus d'activités. Et bien maintenant, ils auront également de meilleures conditions de travail. Voilà c'est entériné ! Au 1er janvier à Lille, le nombre de techniciens passé à 4j 35 h sans RTT (montage et OPV) est plus important que la totalité des demandes amiénoises. Résultat : la quasi-totalité des techniciens lillois sont à 4 jours, 4 jours négociés et aménagés. Mais en Picardie on ne négocie pas, on n'aménage pas ! La direction régionale veut imposer une régression sociale inacceptable en reprenant à sa main l'intégralité des RTT et des récupérations. Mais avec ce tract, en aucun cas nous ne voudrions que nos collègues lillois pâtissent de nos revendications. Cependant, nous ne pouvons admettre qu'une iniquité totale se mette en place.

La méthode de la Direction c'est : « on vous a fait une proposition, nous avons fait notre travail, vous avez refusé, tant pis pour vous ». Fermez le ban !

Le DR va même jusqu'à exiger une réponse dans les 24 heures à la proposition qu'il a fait aux chefs opérateurs son, au mépris total du protocole de sortie de grève.

Des contre-propositions ont été avancées par les salariés lors de ces réunions de service mais décidément, rien n'est possible ni envisageable. Le Directeur régional ne veut pas remonter ces contre-propositions à la direction du réseau. Il a décidé que les techniciens de régie ne bénéficieront pas de meilleures conditions de travail avec le passage à 4 jours. POINT FINAL.

De son côté, le service montage subit l'affront de ne même pas être écouté alors que des demandes ont été faites, demandes restées lettres mortes... Les monteurs de la capitale régionale obtiennent les 4 jours, à Amiens, ils n'existent pas !

Comble du mépris, le DR envisage d'imposer Amiens comme station "volontaire" dans le traitement de la partie nationale des éditions ICI 1920 lors des prochaines semaines. Il ose tout sans se préoccuper des conséquences de son management sur le personnel technique : écœurement, démotivation, démobilisation...

Nous déplorons également l'immobilisme de la direction technique locale aux abonnés absents, et qui semble ne pas être concernée par la question. Un chef d'équipe ne devrait-il pas se trouver auprès de ses troupes pour les défendre et apporter des solutions, s'investir pour pérenniser les postes, trouver de l'activité supplémentaire ? Bien au contraire, à Amiens on laisse les conditions de travail se dégrader, l'emploi se précariser pour gratter quelques ETP. On baisse les bras et on s'avoue vaincu sans avoir même commencé à se battre...

Face à l'iniquité et à l'injustice de cette situation, nous interpellons vivement la direction du réseau pour que tous les salariés du réseau soient traités de la même manière. Nous demandons un rééquilibrage d'urgence entre les "grosses" stations et celles, comme Amiens, devenue des antennes de seconde zone.

Amiens, le 26 février 2024